

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 19 avril 2023

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.636

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 22 mars dernier, visant à obtenir les renseignements suivants :

« [...] »

- 1- les statistiques et données de surveillance épidémiologiques MADO concernant l'hépatite C au Québec entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2022 (ou bien jusqu'au dernières données disponibles); à savoir, le nombre de nouvelles infections enregistrées sur cette période ; si possible réparties mois par mois et par région administrative.
- 2- les statistiques et données concernant le nombre de traitements par antiviraux à action directe (AAD) contre l'hépatite C prescrits au Québec entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2022 (ou bien jusqu'au dernières données disponibles) ; si possible réparties année par année.
- 3- les statistiques et données concernant le nombre de dépistage de l'hépatite C réalisés dans l'ensemble des services du réseau de la santé et des services sociaux proposant du dépistage des ITSS au Québec pour la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2022 (ou bien jusqu'aux dernières données disponibles) ; si possible séparées par mois et par région administrative.

... 2

- 4- une copie de toutes les communications internes ou externes, y compris, mais sans s'y limiter, les notes d'information, les rapports, les procès-verbaux de réunion et les courriels, entre le MSSS, les DRSP et l'INSPQ concernant la prévalence, les nouvelles infections, le dépistage et les décisions de santé publiques relatives à l'hépatite C entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2022. » (*sic*)

Sur le premier point de votre demande, nous vous transmettons un tableau recensé au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) faisant état du nombre de cas déclarés d'hépatite C aiguë, par territoire de RSS, pour la période visée par votre demande (onglet 1).

Sur le deuxième point de votre demande, le MSSS ne détient pas cette information. Toutefois, nous vous invitons à transmettre votre demande à la Régie de l'assurance maladie du Québec qui serait susceptible d'y donner suite. Voici les coordonnées de la responsable de l'accès aux documents de cet organisme :

Madame Mélissa Plamondon
Secrétaire générale et directrice du
Bureau du président-directeur général
1125, Grande Allée Ouest, 8^e étage
Québec (Québec) G1S 1E7
Téléphone : 418 682-5171
Télécopieur : 418 643-0376
Courriel : acces@ramq.gouv.qc.ca

Sur le troisième point de votre demande, nous vous transmettons deux tableaux répertoriés au MSSS. Le premier fait état des données pour 2017-2018 et le second pour celles couvrant de 2018-2019 à 2021-2022 (onglet 2).

Sur le quatrième point de votre demande, tel que prévu à l'article 13 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après la Loi sur l'accès), nous vous référons aux publications disponibles sur le site Internet du MSSS, ainsi que sur celui de l'Institut national de santé publique, en accédant aux liens ci-dessous :

[La prise en charge et le traitement des personnes infectées par le virus de l'hépatite C - Guide pour les professionnels de la santé du Québec - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)

[Portrait des infections transmissibles sexuellement et par le sang \(ITSS\) au Québec - 2019 | INSPQ](#)

[Surveillance des maladies infectieuses chez les utilisateurs de drogues par injection - Épidémiologie du VIH 1995-2018 - Épidémiologie du VHC 2003-2018 | INSPQ](#)

À noter que d'autres documents ont été répertoriés en réponse à ce point de votre demande. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de procéder à l'analyse et au traitement de ceux-ci dans le respect des délais légaux prescrits à la Loi sur l'accès. Conséquemment, nous vous ferons parvenir une décision complémentaire dans les plus brefs délais.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès, ainsi que l'extrait de la loi sur la disposition invoquée.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

Original signé par

Caroline Dumont

p.j. 4